



Les voyages sont à nouveau permis !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances, et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – COLOMBIE*

- Les voyageurs de 18 ans et plus doivent obligatoirement être vaccinés pour entrer sur le territoire Colombien. Les voyageurs ayant reçu une seule injection après une infection à la COVID-19 doivent présenter le résultat négatif d'un test PCR réalisé moins de 72 heures avant le vol.
 - Les voyageurs partiellement vaccinés (une dose ou deuxième dose datant de moins de 14 jours avant le voyage) doivent présenter la preuve de leur première injection ainsi que le résultat négatif d'un test PCR réalisé moins de 72 heures avant le vol. Les tests antigéniques ne sont pas acceptés.
 - Les voyageurs devront remplir avant l'embarquement le formulaire en ligne [Check Mig](#) (24 heures avant et minimum 1 heure avant le vol).
- Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code.
Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier de vos certificats et formulaire.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Depuis le 1er août 2022, l'ensemble des restrictions sanitaires liées au Covid-19 pour le retour en France ont été suspendues. Il n'est plus nécessaire de présenter un certificat de vaccination ou un test, ni de remplir un formulaire « PLF ».

Passez de très belles vacances !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

† Toutes les informations concernant le schéma vaccinal complet sont disponible sur ce site :

https://www.levoyaging.fr/article/coronavirus/#Definition_du_schema_vaccinal_complet

Date de la dernière mise à jour : 29/07/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages..

